ill, à 4 h. ½, laissant, comme de coutume, son estaminet fermé, sis au 43, rue des Fleurs.

Vers 6 heures, son beau-frère, M. Camille Delobel, passant devant la demeure, aperçut la porte du cabaret ouverte. Y pénétrant, il appela, mais n'obtenant pas de réponse, prévint un voisin, qui alla immédiatement prévenir Mme Vanhouck, pendant que M. Delobel gardait la maison à vue.

Au retour de l'ouvrière, tous pénétrèrent dans l'habitation et trouvèrent le chien de garde tué sur le parquet. Montant à l'étage, ils s'aperçurent que la maison avait subi un cambriolage en règle.

La chambre était bouleversée, un coffre et une armoire avaient été fracturés. Une boîte à cigares, contenant 6.500 francs, était vide. Cette somme se composait de cinq bons de la Défense Nationale de 1.000 fr., dix billets de banque de 100 fr., quatre billets de 50 fr. et un bon de la D. N. de 100 francs. Plusieurs autres billets de différentes valeurs se trouvaient également dans la boîte.

Prévenue aussitôt, la police locale de Wattrelos a ouvert une enquête. Les auteurs du vol, connaissant sans doute les habitudes, attendirent le départ de la propriétaire, pour opérer à leur aise. Vu l'heure matinale, c'est sans être inquiétés qu'ils se sont introduits dans l'estaminet en fracturant la porte d'entrée.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — M. Loncke, ex-adjudant interprète de l'armée britannique, vient de recevoir la Médaille de la Conduite distinguée, transmise par l'état-major anglais, pour services rendus pendant la guerre. Nous adressons à M. Loncke toutes nos félicitations pour la distinction bien méritée dont il vient d'être l'objet.

RAVITAILLEMENT. — Lundi 23, n. 1 à 630 aux heures ci-après : 1 à 45 à 7 h. ¾ ; 46 à 90 à 8 h. ; 91 à 135 à 8 h. ¼ ; 136 à 180 à 8 h. ½ ; 181 à 225 à 8 h. ¾ ; 226 à 270 à 9 h. ; 271 à 315 à 9 h. ¼ ; 316 à 360 à 9 h. ½ ; 361 à 405 à 9 h. ¾ ; 406 à 450 à 10 h. ; 451 à 495 à 10 h. ¼ ; 496 à 540 à 10 h. ½ ; 541 à 585 à 10 h. ¾ ; 586 à 630 à 11 h. Retardataires à 11 h. ¼.

RAVITAILLEMENT. — A partir du 1er février, pour permettre la distribution du sucre de 8 à 10 de 8 heures, au personnel du Ravitaillement, la vente de denrées commencera à 8 heures précises au lieu de 7 heures.

Période du 23 février au 5 mars : jours de distribution de 7 h. 45 à 11 h. 45 dans l'ordre des numéros de cartes de ravitaillement, en avant soin de tenir compte des changements opérés (voir l'avis spécial). — Ration par personne : graisse végétale, 500 gr. pour 2 fr. 50 ; fromage de Hollande, 125 gr. pour 1.50 ; café, 375 gr. pour 7 fr. ; sucre, 450 gr. pour 1.50 ; confiture, 500 gr. pour 1 fr. ; huile d'olive pure, au tiers de litre pour 7.75.

Enfants et vieillards (se munir de la carte de lait) : lait Nestlé, 2.50 la boîte.

Ration par famille à volonté : beurre de Normandie, 7 fr. la livre ; Corned Beef, 3.75 la boîte de 800 gr. ; Poivre, 1.25 la boîte.

ARRESTATION POUR FRAUDE. — Samedi matin, à 1 h., les douaniers de service à la Plaine Castel, ont arrêté le nommé Henri Vollekindt, 51 ans, demeurant à Roubaix, qui était porteur de 14 kil. de tabac haché, et 20 kil. de tabac en poudre, le tout d'une valeur de 1.225 fr. Remis entre les mains de la gendarmerie, le fraudeur sera transféré à Lille, maison d'arrêt.

TISSUS POUR ROBES

Grande Spécialité de tissus Haute Nouveauté pour robes : MAISON SPÉCIALE DE BLANC (Robichez-Verdonck), 50, Gde-Rue, Roubaix. — Maison de confiance. 45348d

LANNOY

LYS

LES FUNERAILLES DE M. F. LOCUFIER, ANCIEN MAIRE DE LYS. — Nous avons relaté en son temps le décès, survenu à Londres, de M. François Locufier, voyageur de la maison Bossut, négociants à Roubaix, et ancien maire de Lys.

Le corps a été rapatrié vendredi soir, à son domicile, rue des Lisers. Les funérailles de M. Locufier auront lieu mardi 24 février, à 10 h.

HEM

LE PRIX DU PAIN. — En vue de l'application du nouveau régime du prix du pain, les personnes se trouvant dans les catégories ci-dessous désignées, doivent se présenter à la Mairie, bureau des secours, jusqu'au 25 février, dernier délai, munies de leur livret de famille :

1° Réformés de guerre avec pension, dont l'invalidité est au moins de 50 0.0 ; 2° Veuves ayant au moins deux enfants de moins de 16 ans à leur charge ; 3° Les chefs de famille nécessiteux ignorant sur les listes des secours, ayant au moins trois enfants de moins de 16 ans à leur charge ; 4° Vieillards, infirmes ou incurables bénéficiaires de la loi d'assistance de 1905.

ECLAIREZ VOS VOITURES. — La gendarmerie de Lannoy a dressée une contravention à M. Marcel Letellier, négociant, rue de Lille, pour défaut d'éclairage de sa voiture.

ANNAPPES

SECOURS TEMPORAIRES AUX HABITANTS. — Les personnes touchant les secours temporaires et travaillant dans la commune ou en dehors, sont tenues de retirer un bulletin de salaire à la Mairie (premier étage), d'ici le jeudi 26 février, au plus tard. Celles qui ne se conformeront pas à cet avis se verront rayées des secours.

ASCQ

2.800 HABITANTS. — La commune d'Ascq, qui comptait avant-guerre 2.813 habitants, comprend aujourd'hui environ 2.800 âmes. La vie reprend peu à peu son aspect d'antan ; en outre, la gare recommence avec plus d'activité son trafic.

CYSOING

BOUVINES

UNE FÊTE PATRIOTIQUE a été célébrée dimanche 15 février, sous les auspices de la municipalité. Un cortège, ayant à sa tête les Vétérans de 1870, et dans lequel avaient pris place les héros de 1914-18, ainsi que les enfants des écoles, fut formé. M. Arsène Brocart, conseiller, remémora avec chaleur la vaillance de ces héros.

Une fête de nuit clôtura cette belle journée.

BACHY

ARRESTATION POUR FRAUDE. — On a arrêté, hier, à la frontière, à Bachy, César Dutrannois, trouvé porteur de 45 kilos de tabac.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 22 FÉVRIER :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Bibliothèque Saint-Christophe, 16, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Mutilés : Réunion trimestrielle, siège habituel. Maison des Œuvres ; de 9 à 11 h., Secrétariat du Peuple (consultations gratuites). — De 9 à 11 heures : œuvre de Saint-François-Régis, pour faciliter les mariages indigents.

Théâtre municipal : Matinée à 15 h., soirée à 20 heures : « Les Maris de Ginette ».

Pharmaciens de garde : MM. Decouvelaere, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Kasse, 59, rue de la Croix-Rouge.

A la Compagnie du Nord

En prévision d'une grève

L'agitation qui s'est manifestée récemment chez les cheminots, a amené les Compagnies de chemin de fer à prendre de sérieuses dispositions en vue de parer aux événements. D'accord avec le ministère de la guerre, le personnel se trouve aujourd'hui mobilisé sur place, et il n'est pas un agent de la Compagnie du Nord qui n'ait reçu sa feuille d'affectation en cas de conflit. Mieux, il est arrivé dans toutes nos gares, les uniformes d'un bleu horizon avec équipement absolument neufs que les cheminots devront revêtir à la première alerte de mobilisation.

Cette mesure devait permettre d'assurer militairement la marche des services si les cheminots cessaient le travail.

AU RAVITAILLEMENT

Une vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol). — Le lundi 23 février 1920, on livrera aux personnes [illegible]

Secteur 15 : cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h. ½ impaires, de 9 à 10 h. ½ cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h., impaires, de 11 à 12 h. — Secteur 1 : cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h. ½ ; impaires, de 3 à 4 h. ½ ; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h. ½ ; impairs, de 5 à 6 h.

SERVICE DES DOMMAGES DE GUERRE. — Réception et vérification des déclarations de dommages, de 8 à 11 h. ; de 13 à 16 h., avec une [illegible] pièces justificatives, certificats, etc. : lundi 23 février 1920, de 8 h. 30 à midi, numéros 18.701 à 18.750 ; de 2 à 6 h., 18.551 à 18.600. — Mardi 24 février : de 8 h. 30 à midi, numéros 18.601 à 18.650 ; de 2 à 6 h., 18.651 à 18.700.

La présente aire est priée de se présenter personnellement, muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité.

AU SERVICE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES (Amicales, rue du Haze). — [illegible] aux Amicales, rue du Haze, [illegible] mercredi et [illegible] de 8 h. 30 à 11 h. 30 et [illegible] chemises en cotonnes pour [illegible] pantalons, vêtements pour [illegible] jupons pour [illegible] chaussures de sport, chaussures de fatigue [illegible] pour hommes ; nouvel envoi de coupons aux [illegible] pour hommes, femmes et enfants, avec qu'un lot de semelles cuir [illegible] en cuir. Cuir au kilo.

Un couvreur tombe d'un toit Rue d'Austerlitz

Il succombe à une fracture du crâne

Des ouvriers couvreurs étaient occupés depuis quelques jours pour le compte de M. Grouvez, entrepreneur, rue d'Anvers, à Tourcoing, à la réparation des toitures de l'école Saint-Louis, rue d'Austerlitz. Samedi matin, vers huit heures et demie, l'un d'eux, M. Maurice Delobel, âgé de 19 ans, se trouvait à son travail, à une distance de mètres de hauteur, quand par suite d'un mouvement désordonné, il glissa et tomba dans le vide. Ses camarades, témoins de l'accident, se portèrent immédiatement au secours du malheureux jeune homme, qui relevé sur le sol, [illegible] professeurs, fut transporté par les ambulanciers dans une salle de l'école [illegible] le docteur Desurmont, prévenu aussitôt, se rendit sur les lieux, mais son concours fut inutile, le malheureux ayant succombé peu de temps après des suites d'une fracture du crâne.

M. Marchetel, commissaire de police du 1er arrondissement, s'est rendu à une enquête sur les circonstances de cet accident.

Le corps a été transporté au domicile de la famille, 5, rue du Général-Souham.

LA RÉÉDUCATION DES ENFANTS MUTILÉS VICTIMES DE L'OCCUPATION. — La Direction de l'École de rééducation professionnelle des Mutilés de Tourcoing étudie en ce moment les moyens susceptibles de procurer aux enfants qui sont eux-mêmes victimes d'explosions pendant la guerre, une bonne éducation professionnelle et générale.

Dans l'intérêt de ces petites victimes, les parents sont donc priés de bien vouloir se mettre en rapport avec le Directeur de l'École des Mutilés de Tourcoing.

— *Pour les mutilés civils.* — Par décision de l'Office national des Mutilés et Réformés de la Guerre, les mutilés victimes du fait de la guerre, peuvent être admis à l'École de Tourcoing, dans la mesure des places disponibles et sur présentation de toutes pièces justificatives.

S'adresser, pour tous renseignements, au Directeur de l'École.

MORT D'UN PROFESSEUR DE L'INSTITUTION DU SACRÉ-CŒUR. — Nous apprenons avec regret la mort de M. l'abbé Henri Leplat, professeur de troisième, fils de M. Henri Leplat, négociant à Roubaix.

Après les épreuves d'une pénible captivité en Allemagne, il s'était donné au labeur du professorat avec un courage qui avait épuisé ses forces. Il vient de succomber aux suites d'une pleurésie. Ses élèves et leurs parents regretteront la perte de ce maître très zélé et très aimé.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Christophe, mardi matin, à 10 h. ¼.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Jeudi soir, a eu lieu la réunion mensuelle de Jeunesse catholique du groupement de la paroisse Saint-Louis. Un auditoire nombreux et des plus attentifs emplissait la salle. Une conférence extrêmement intéressante fut donnée par M. l'abbé Verleye, professeur au Collège. M. l'abbé Verleye a parlé de l'après-guerre, des raisons d'aimer Dieu, la Patrie, et d'avoir confiance en elle. La France immortelle a des destinées sublimes, dont son histoire nous donne, chaque jour, une preuve tangible. Ayons donc foi dans un avenir que le passé a si merveilleusement préparé et pour rendre cet avenir meilleur, restons unis dans la paix comme nous l'avons été dans la guerre.

Que, dans le devoir comme dans la souffrance, nos âmes fraternisent, et faisons nôtre ce vers de Victor Hugo :

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.

LES DÉCLARATIONS D'ACCIDENTS ET LES LIVRETS D'OUVRIERS. — Les déclarations d'accidents du travail et les demandes de livrets d'ouvriers qui, jusqu'à présent, devaient être remises au Bureau du Secrétariat de la Mairie, seront reçues à la Bourse du Commerce, à partir du lundi 23 courant.

LES SUICIDES AU CANAL. — L'identité du noyé retiré vendredi soir, au quai des Mariniers, a été établie. C'est un ouvrier tisserand, M. Charles Selosse, âgé de 63 ans, domicilié à Wattrelos, rue Négrier, impasse Liagre, 3. Cet homme avait quitté son domicile, il y a trois semaines environ. Depuis quelque temps, sa vue s'affaiblissait et le chagrin l'avait conduit à la neurasthénie. On a tout lieu de croire que c'est dans un accès de fièvre qu'il a mis fin à ses jours. Ce sont ses enfants qui sont allés le reconnaître à la morgue de l'Hôpital Civil.

— Un second désespéré a été retiré du canal, au passage du Blanc-Seau, par l'agent de police Thuillier. C'est un employé d'octroi en retraite de Roubaix, M. Henri Désir, âgé de 70 ans, demeurant 80, rue St-Jean, à Roubaix. Ce malheureux se serait noyé lorsqu'en le retira de l'eau, mais malgré les soins qui lui furent donnés, il ne reprit pas à expirer. Le désespéré était atteint de neurasthénie. Son corps a été déposé sur l'Hôpital.

M. Galon, commissaire de police du 1er arrondissement, a fait les constatations.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est produit, samedi matin, vers 11 h. 1/2, à l'usine de MM. Tiberghien frères, rue de Paris. Un ouvrier zingueur occupé à des travaux dans la maison, avait laissé tomber une lampe à souder dans la matière textile qui s'était enflammée. Les secours organisés sont vite parvenus à éteindre le commencement d'incendie. Les pompiers, qui s'étaient rendus sur les lieux à la première alerte, n'ont pas eu à intervenir. Les dégâts sont insignifiants.

UN GRAVE ACCIDENT DANS UNE FILATURE. — Un accident s'est produit à la filature de M. Duvillier-Motte fils, rue des Orphelins. Une ouvrière bobineuse, Mlle Gabrielle Desmet, 16 ans, domiciliée à Mouscron, 11, rue des Brûleurs, s'était rendue dans la salle des batteurs, pour causer à son père. Au cours de la conversation, elle posa par inadvertance, la main droite entre deux cylindres qui l'entraînèrent dans leur marche. Dégagée aussitôt par son père et les camarades de travail, la jeune fille reçut les soins à l'usine de M. le docteur Carette. La malheureuse portant une large plaie au dos de la main avec arrachement des tendons extenseurs des doigts. On a tenté leur conservation au moyen de sutures, mais il est à craindre que les parties de la peau se sphacèlent et obligent à faire ultérieurement des greffes épidermiques. Le docteur a prescrit un repos de trois mois, sauf d'une incapacité permanente probable qu'il est impossible de préciser des maintenant.

UN VOL DE LAINE A LA GARE. — Nous avons signalé l'arrestation de trois jeunes gens, Delestrain, Dedecker et Decubber, qui volaient de la laine de provenance suspecte. Il a été établi, au cours de l'enquête, que cette laine avait été volée à la gare aux marchandises. Les jeunes gens auraient enlevé 5 kilos de laine blanche filée d'une valeur de 300 francs. Ils ont été transférés au parquet.

A LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS BELGES (Section de Tourcoing). — On nous prie de publier la note suivante :

« Malgré nos instances réitérées, il en est encore parmi nos membres qui oublient de joindre aux pièces remises pour l'obtention de la prime de 300 francs, l'indication de leur unité, ainsi que la date à laquelle ils ont été démobilisés.

» Cet état de choses ne peut qu'amener des retards dans la transmission desdites pièces aux autorités compétentes.

» Les veuves de militaires belges tués à l'ennemi, les ascendants (père, mère), ainsi que les ayants-droit, peuvent adresser leurs revendications, gratuitement, au siège, rue St-Pierre, 40.

» Pour rappel : assemblée mensuelle, demain, dimanche, à 3 heures. »

D'UN COMMUN ACCORD entre associés, la Société Boel et Lavarge, corderie à Croix, est dissoute. M. Jules Lefebvre est nommé liquidateur. Pour les marchés en cours, tant avec les fournisseurs qu'avec les clients, M. Jean Lavergne, 6, rue Jean Goujon à Roubaix, a été déclaré adjudicataire. 45119

A L'ECOLE DES MUTILÉS. — Quelques places de femmes de ménage sont actuellement vacantes. Bonnes références exigées. S'adresser à l'École.

P. MAES, coupeur-tailleur 1er ordre, 21, rue Industrie. Draperies. Mes de confiance. 458264

CHUTE GRAVE. — Au peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, un dégorgeur, M. Charles Hazebrouck, 34 ans, demeurant 45, rue Desurmont, a fait une chute pendant son travail. M. le docteur Desurmont a constaté une plaie contuse dans la région sus-orbitaire gauche, avec luxation de l'épaule. Sous réserve de complications, l'incapacité de travail prévue sera d'un mois.

GRAND CAFÉ PIERRE. — Apéritif-Concert 11 h. ½ à 1 h. ½ et de 5 à 11 h. Dégustation bière du Fort-Carré. Buffet froid. Spécialité maison trines à la m. de Caen. Huîtres et escargots de l'Huitrière. 54, rue du Vieil-Abreuvoir, Rx. 45206

UNE BROUETTE SUR LE PIED. — Un homme de peine du peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, M. Léon Libert, 25 ans, domicilié à Mouscron, au hameau du Petit-Courtrai, a laissé retomber sa brouette sur le pied gauche. Le gros orteil a été écrasé et la deuxième phalange fracturée. M. le docteur Desurmont a conclu à un repos de vingt jours.

UNE PINCÉE de **SAOL-Lessive**, remplace une poignée de cristaux. 452

PORT D'ARMES PROHIBÉES ET IVRESSE. — Le sieur Henri Dumortier, 25 ans, scieur de bois, à Tourcoing, 52, rue d'Alger, a été arrêté le 19, par la police d'Armentières, pour port d'armes prohibées et ivresse. Il a été écroué à Lille.

MOUVAUX

AU RAVITAILLEMENT. — Il sera mis en vente du 23 au 28 février :

Café torréfié, 500 gr., 4.00 ; sucre (poudre), 750 gr., 2.30 ; savon, 1 brique, 1 fr. ; lait condensé, 1 boîte, 1.50 ; margarine, boîte, 15 fr. ; saindoux, 500 gr., 4.00 ; fromage, 250 gr., 2.50 ; chocolat, la tablette, 0.25 ; abricots, la boîte, 2.50 ; bœuf (petite boîte), 3.60.

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira le mardi 24, à 19 heures, à la Mairie. A l'ordre du jour : Vote de crédits ; avenant à la convention du gaz, etc. La Commission des Finances se réunira aujourd'hui, à 9 h. 30, à ce sujet.

VENTE D'AVOINE le mercredi 25, à raison de 100 kil. par cheval, pour 96 francs. Retirer les bons au bureau de l'alimentation et s'y faire servir chez Mme V. Grimonpont, 53, rue de Lille. La vente commencera à 8 heures, jusqu'à liquidation.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE CONDAMNÉ A MORT STIERLING S'ACCUSE DE PLUSIEURS VOLS. — Stierling, l'assassin de la bouchère du Pont-de-Marcq, voulant probablement retarder le plus possible l'exécution à laquelle les juges de la Cour d'assises de Douai l'ont condamné, vient de se déclarer l'auteur de deux vols d'automobiles. L'une, H 6873, aurait été volée à Courbevoie, en 1919 ; l'autre, D 1270, serait une voiture anglaise ; elles auraient, toutes deux, été revendues à Mulhouse. Une enquête est ouverte.

COMINES

RAVITAILLEMENT DES CHEVAUX. — Lundi 23 courant, aux magasins du ravitaillement, distribution d'avoine à raison d'un sac par cheval à 100 fr. les 100 kilos.

CRÉDIT FRANÇAIS

15, Rue de Lille, TOURCOING

17, Rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX

PAIEMENT DE COUPONS aux meilleures conditions

42914

LILLE

Mgr Charost, évêque de Lille demande le concours du clergé pour le succès de l'Emprunt national

Mgr Charost, Evêque de Lille, adresse à MM. les Curés de son diocèse le patriotique appel que voici :

Messieurs et chers Coopérateurs,

Vous comprenez la haute importance de l'Emprunt national qui vient d'être émis. De lui dépendent le relèvement économique de la France, et son crédit et sa sécurité dans le monde.

Usez de toute votre influence auprès des fidèles pour les engager à souscrire à cette œuvre de restauration et de salut. L'intérêt privé est toujours lié à l'intérêt public. Ici les avantages qui lui sont offerts sont des plus solides. En outre, grâce à ses primes annuelles si nombreuses de remboursement, aucun placement n'est plus protégé contre les fléchissements des valeurs que celui de l'Emprunt national.

Parlez en chaire et dans vos visites l'appel de l'Eglise en faveur de la France. Usez de la prédication des [illegible] et des armes par vos Jeunesses [illegible] pour les enfants de nos écoles catéchismes qui furent toujours un foyer d'ardent patriotisme et de foi dans la mission providentielle de la France. Qu'il soit manifeste que, dans la paix comme dans la guerre, le clergé, quelque modeste qu'il soit pour lui-même, a l'ambition d'être au premier rang quand il s'agit de se dévouer au pays, du plus au service du temple que vous savez. Qu'il est déjà [illegible] comme vous de l'union [illegible] et de la confiance des âmes ? Vous en forcez bénéficier votre patrie, avec toute la solidarité et l'ardeur que le sacrifice allume dans vos cœurs !

Nous vous demandons de lire cette lettre en chaire, dimanche prochain. Le dimanche suivant, vous voudrez bien lire la lettre que nous adressons parallèlement aux fidèles sur ce même objet. Nous vous prions enfin de propager par toutes voies utiles, l'appel des Catholiques français.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de notre affectionné dévouement en N.-S.

✠ Alexis-Armand,
Evêque de Lille.

LA « GRANDE BRASSERIE », BOULEVARD DE LA MOSELLE, DÉTRUITE PAR UN INCENDIE. — Un million de dégâts. — Un important incendie, survenu samedi matin, à cinq heures, à la « Grande Brasserie », boulevard de la Moselle, en face des remparts, a détruit cet établissement, dont il ne reste que les murs. Les dégâts, estimés à un million, sont assurés.

Le sinistre aurait été causé par un échauffement des grains.

LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE. — La filature de coton Henri Loyer, Louis Lorthiois, Houze de l'Aulnois, Duflos et Cie, successeurs, a été remise en marche partiellement le 14 février.

M. Triplet, ingénieur à la Reconstitution Industrielle, représentant M. le Chef du premier Secteur, assistait à la remise en mouvement de ces établissements.

MORT ACCIDENTELLE A VERSAILLES D'UN SOLDAT ORIGINAIRE DE LILLE. — Un soldat du 5e génie, originaire de Lille, Henri Mullier, 22 ans, a été tué accidentellement par un de ses camarades qui manipulait un fusil.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Godart

Vols. — La femme Leemans, née Hortense Seet, 34 ans, habitant Roubaix, rue de la Guinguette, fait aujourd'hui opposition à un jugement rendu par défaut la condamnant à 4 mois de prison pour détournement de mobilier, à elle confié pendant l'occupation, par Mme Lapaire, rue de l'Alouette. Le tribunal a confirmé la peine en faisant bénéficier l'inculpée du sursis.

— Alphonse Baudart, sujet belge, camionneur chez MM. Dispa, à Roubaix, a volé 70 kilos de charbon dans un wagon en gare. Il récolte 1 mois de prison avec sursis, les certificats de travail fournis par ses patrons étant très favorables.

Scieurs de gares. — Dans la nuit du 21 au 22 janvier, de nombreux vols étaient constatés en gare de Fives. Cinq wagons furent retrouvés déplombés. Deux individus, Gérald Gaudeau et Pierre Delcroix furent arrêtés dans une rue voisine de la gare porteurs de gros ballots contenant des pièces de tissus, liqueurs, stylographes. Ils avouèrent que les marchandises provenaient de la gare. Le tribunal les condamne chacun à dix-huit mois de prison.

Abus de confiance. — Mme Desprès, habitant Tourcoing, 14, rue Monthyon, avait confié la garde de sa maison aux sœurs Vanackere, Nathalie et Emma. Elles sont aujourd'hui poursuivies, ainsi que leur père, Louis Vanackère, pour vol de linge et tissus d'une valeur de 1.500 francs environ. Emma Vanackère, âgée de 18 ans à peine, est remise à ses parents comme ayant agi sans discernement ; sa sœur, Nathalie, 27 ans, est condamnée à 4 mois, et leur père, poursuivi pour recel, à 1 mois de prison.

Fraude. — Les nommés Versiraete Raymond, 18 ans, et Emile Guelle, sujet belge, 24 ans, cordonnier, se sont fait pincer à Lecrs, au moment où ils introduisaient en fraude, sur une voiture, une charge de tabac et allumettes. Ils ont aggravé leur cas en rossant les douaniers qui saisissaient la marchandise. Bien que très jeunes, ils ont subi déjà plusieurs condamnations. Il leur est infligé à chacun 6 mois de prison, 1.000 fr. d'amende et 500 fr. d'amende pour opposition à exercice.

Lot sur margarine. — Le sieur Paul Planckaert, marchand de beurre à Tourcoing, place des Phalènes, était auteur de mélange de beurre et margarine qui donnait un produit mis en vente à 13 fr. 50 le kilo. Ce beurre a bon goût, mais innommable et illégal, lui vaut 500 fr. d'amende.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — « Athalie » à l'Hippodrome. — La Tournée Zeller, avec une excellente interprétation, donne aujourd'hui, à 15 heures, à l'Hippodrome, une représentation du chef-d'œuvre de la tragédie française : « Athalie », de Racine.

Grand-Théâtre-Hippodrome. — Dimanche 23 février, en matinée, à 14 heures : « Les 28 Jours de Clairette », délicieuse opérette en 4 actes, de Victor Roger. — Ce soir, à 20 heures 30, « Les Cloches de Corneville », le populaire opéra-comique en 4 actes, de Planquette.

On peut retenir ses places, pour ces deux spectacles, chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare.

Pour les représentations du mois de mars, la location ne sera ouverte que dans les premiers jours du mois prochain.

— **Le Bon Théâtre** (63 bis, rue du Vieil-Abreuvoir), ne donnera plus de [illegible] avant le mercredi de la Mi-Carême, le 14 mars. Ce jour-là, le Cercle Marie Les N'Ri interprétera la célèbre tragédie de Corneille, « Polyeucte ». La location est ouverte.

TOURCOING. — **Au Théâtre municipal.** — « Les Maris de Ginette », la nouveauté de l'Apollo de Paris, a été donnée, jeudi soir, pour la première fois, devant un succès complet. Cette opérette, vraiment [illegible] et agrémentée d'une jolie musique, a été le moment relevée par notre troupe qui s'y est taillé un beau succès. Du côté féminin, nous avons encore admiré notre distinguée dénazon, Mme Lecomte, qui fut une délicieuse Ginette ; Mlle Liza Magny, une Simone bien entraînante pour le rôle, qui lui sied à merveille ; Mme Lamberti, Mme Boucardier, une belle-mère très accommodante. Nous devons féliciter également le baryton Blanchard (André), Daverney (le Furet), Harel (Chapeteil), Castin (Oscar), etc., etc., qui provoquèrent l'hilarité générale.

Les danses du « Pick'ne up » et de la [illegible] nettes, dansées par Mmes Everard [illegible] Magny et MM. Hanse et Daverney, [illegible] bien applaudies.

L'orchestre et les chœurs [illegible] Rouzeré, second chef [illegible] partaient.

— Dimanche [illegible] 3 h. 20 [illegible] matinée et en soirée, [illegible] Apollo : « Les Maris de [illegible] » en 3 actes, de Félix [illegible]

[illegible] la demande générale, toute [illegible] de l'immense succès : [illegible] Pisson).

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CECILE Dimanche 22 Février Matinée à 3 heures Soirée à 7 h. ½

Les Yeux de l'Ame, drame en 4 parties ; Secret d'Etat, [illegible] ; Le Fils de la Nuit, [illegible] ; La Majesté de l'Argent, 6e et dernier episode ; 16 minutes de Music-Hall, attraction 45249d

SALLE SAINTE-CECILE Mardi 24 Février Soirée à 7 h. ½

Les Yeux de l'Ame ; Le Fils de la Nuit ; Secret d'Etat. 45246d

CASINO-PALACE Grande-Rue 50 bis, **ROUBAIX**

MATINÉE A 3 HEURES — SOIRÉE A 8 HEURES

[illegible] grandes images de Marcel Fabi, avec un programme extraordinaire : Walter and Bailly, divertissement sur [illegible] ; Mme Dufrêne, le roi des dingues ; Jane Grain, [illegible] Marcoux, extraordinaires sauteurs ; Régine le chanteur parisien ; Berns, comique ; Amalia, trapèze ; les Gracki, volante act ; Miss Barnum et son bonnesence. — Location sans augmentation de prix, 12, Place de la Liberté. 45247d

GAUMONT SALLE DUBUS r. des Champs, 57-59, Rx **CINEMA**

Dimanche 22, matinée à 3 heures, soirée à 7 h. 30. Bout de Zan et l'Embuscade ; Marraine de France, comédie sentimentale en 3 parties ; Flute d'Orthographe, comédie en 2 parties ; Volonté, drame en 4 parties ; Actualités, etc. 45248d

IDEAL-CINEMA Salle du CAFE FRANÇAIS 134, Grande-Rue, Roubaix.

PROGRAMME SENSATIONNEL

Dimanche, séance [illegible] à 11 h. Matinée lundi et jeudi, à 3 h. ; soirée à 7 h. 30. 45226d

SPLENDID-CINÉ ATTRACTIONS

54, RUE RICHARD-LENOIR

Dimanche, matinée à 3 heures 30 ; soirée à 7 h. 30 Vient son succès grandir de jour en jour avec sa salle en fête, spectacle.

Aujourd'hui : L'Etoile du Sud, grand roman d'aventures en 4 parties ; Le mystère de Montdeury, La Tante de Robinet, etc. Attractions : Mme Paulo Bloch, chanteuse à voix ; Les Héracles, jongleurs du plus grand comique. Location, 25, rue Henri-Carrotte. 45188

TOURCOING

SPLENDID-CINÉ 21, rue des Anges, Tourcoing. Sam., Dim., Lundi, Jeudi : 8 h. Dim., Lundi, Jeudi : Mat. 3 h.

Encore un beau spectacle à succès cette semaine, avec : Jim le bien aimé, comédie sentimentale en 5 parties ; Le Symbole, splendide comédie en 4 actes ; Aristide se trompe d'étage, comique, en 2 parties ; 10 Minutes au Music-Hall, « Attractions filmées », et autres vues... 45226

TOURCOING-HIPPODROME Programme Partie Cinéma

Jeanne d'Arc, Charlot, 2 parties ; L'Hôtel du déluge, 2 parties. Partie Concert : Rudel le Noël, diseuse ; Nieber, diseur ; Pageol, comique type ; Masson, trio gymnastique. 45227

Nouvelles Religieuses

TOURCOING. — *L'œuvre des Catéchismes.* — Une série de six conférences sera donnée, pendant le Carême aux catéchistes volontaires de Tourcoing, par M. l'abbé Delature, 25, rue de la Cloche, à 3 h. précises, aux dates suivantes :

24 février : Grandeurs et responsabilités du ministère du Catéchiste ; 2 mars : Comment se faire un auditoire d'enfants ; 9 mars : A l'école du Divin Catéchiste ; 16 mars : Série de questions et de réponses ; 23 mars : Vers le Tabernacle ; 30 mars : La leçon de catéchisme.

Le présent avis tiendra lieu de convocation aux dames et jeunes filles qui, par erreur, n'auraient pas reçu d'invitation personnelle. Elles sont également priées d'assister au salut solennel du 1er mars, à 4 h. 30, en la chapelle de la Confrérie locale, rue du Tilleul. Il y aura allocution de M. le vicaire général Descamps.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — **Fédération Nationale des Combattants belges** (Section de Roubaix, Tourcoing et environs). — La Commission invite les membres à jour de leurs cotisations, les veuves, orphelins et ayants droits, à se présenter au service des enregistrement, 126, rue de la Gare, Brasserie des Orphéonistes, dimanche 22, de 10 h. à midi, pour renseignements concernant la dotation de 300 fr., plus 100 fr. par enfant. La Fédération fera le nécessaire pour que ses adhérents puissent toucher cette prime dans le plus bref délai.

La Commission des mutilés belges est également priée de se trouver au local à 9 h. 30 pour s'entendre avec le secrétaire de la F.N.C.B. pour la fusion des deux groupements.

La Commission est heureuse d'annoncer à ses membres habitants Croix, Wasquehal et les environs, que pour leur éviter de trop longs dérangements, M. Hebben Maurice, de la F.N.C.B. se tiendra à leur disposition, pour inscriptions, réclamations et renseignements divers, tous les jours, à partir du 1er avril 1920, 66, rue Mirabeau, à Croix.

Nous faisons un pressant appel aux Belges ayant fait la campagne afin de doubler le chiffre actuel des 700 membres.

WATTRELOS. — **Chorale Saint-Maclou.** — Aujourd'hui, répétition générale après la grand'messe pour la messe de Pâques.

TOURCOING. — **Syndicat du bâtiment et des travaux publics.** — Tous les ouvriers plafonneurs, plâtriers, cimentiers, tailleurs de pierres, marbriers, carreleurs, mosaïstes, parqueteurs, racleurs et parties similaires, sont invités à assister à la réunion technique qui aura lieu le mercredi 25 février, à 6 h. du soir, au café du Syndicat, 105, rue de la Cité.

NORD

POUR L'EMPRUNT

Ainsi que nous l'avons dit, une commission formée par la Préfecture, s'est réunie, ces jours derniers, dans les bureaux du Conseil général, pour aviser aux mesures les plus propres à favoriser le succès de l'emprunt national.

Parmi les personnalités qui en faisaient partie, notons le directeur de l'enseignement, Mgr Choffel, archevêque de Cambrai, Mgr Carton, représentant Mgr Charost, évêque de Lille, retenu à Bruxelles, où il donnait une conférence ; M. Gréau, directeur de la Banque de France ; M. Debierre, sénateur ; M. Escofier, député ; M. E. Ferré, président de l'Association de la Presse, etc., etc....

M. Leroy, secrétaire général, qui remplaçait M. Nordez, préfet, appelé à Paris, a proposé la [illegible] d'une affiche analogue à celle [illegible] lors des précédents emprunts. Puis il a demandé à Mgr Choffel, M. [illegible], au directeur de l'enseignement de faire appel, pour éclairer les [illegible] le devoir patriotique qui [illegible] provoquer les souscriptions, aux [illegible] et aux instituteurs.

L'affiche sera signée par les autorités départementales : administratives, judiciaires, académiques, ecclésiastiques, etc...

EN MANIANT UN REVOLVER, UN MARI TUE SA FEMME A ESCAUTPONT. — En maniant un revolver, M. Florent Maladré, maître-maçon à Escautpont, a tué accidentellement sa femme, âgée de 57 ans.

UNE EXPLOSION A BOURBOURG-CAMPAGNE. — Deux ouvriers tués, huit blessés. — Une forte explosion s'est produite, on ne sait par quelle cause, au camp de munitions de Bourbourg-Campagne.

Deux ouvriers ont été tués ; quatre ont été grièvement